

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

N° : 35/2015

Objet : Columbarium - Révision des tarifs

L'an deux mille quinze, le treize octobre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 13 - Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÛE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Christian BEZOS, Christine ESPAGNET

Secrétaire de Séance : Marylène GACHET

Date de convocation : 06 octobre 2015

Monsieur le Maire propose de réviser le prix d'une concession au columbarium du cimetière de la commune.

Aujourd'hui, le coût d'acquisition d'une case trentenaire est de 700,00 €. Depuis 2007, seules 5 cases ont été concédées.

Après une enquête menée auprès des communes aux alentours sur les tarifs pratiqués, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'établir le prix d'une concession trentenaire au columbarium à 450,00 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le Maire,

- \* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- \* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A Grignols, le 16 octobre 2015.

Pour le Maire  
Le Maire, L'adjoint délégué  
Jean Pierre BAILLÉ **CHAMINADE**

